

Les aspects juridiques – la sécurité – les logiciels libres

Deux portails de départ incontournables :

le Rectorat : <http://www.ac-aix-marseille.fr>

Educnet : <http://www.educnet.education.fr>

Je souhaite utiliser un antivirus, je peux obtenir gratuitement :

- si je suis un particulier (AVG – Avast ...) pour AVG www.telecharger.com ou pour Avast <http://www.avast-2007.com/fr> qui fonctionne maintenant avec Google
- si je suis un enseignant (Site rectorat --> pédagogie --> OASI) <http://oasi.ac-aix-marseille.fr/>

- **Dans le journal scolaire publié sur le site de l'école (ou vendu au bénéfice de la coop de classe), ma classe va publier une poésie de Victor Hugo et un texte des exercices de style de Raymond Queneau avec, en regard, deux textes produits par 2 élèves de la classe "à la manière de". A côté des textes des élèves signés, ces derniers souhaitent que je mette leur photo.**

Ce n'est pas un pb Il vaut mieux que le texte soit signé seulement du prénom

Je dois demander une autorisation aux responsables légaux des élèves pour le texte pour la photo

Il existe des droits d'auteur pour V. Hugo R. Queneau Elèves

Dois-je vérifier que l'école possède les licences des logiciels utilisés pour faire le site (ou le journal) ?

Pour quels types de documents est-il nécessaire d'obtenir une autorisation ?

- pour publier une photo sur laquelle un enfant est reconnaissable
- pour diffuser la voix enregistrée d'un enfant
- pour publier une production originale d'un enfant (texte, photo, dessin etc...)
- <http://www.queneau.net/manuscripts.htm>
- <http://poesie.webnet.fr/auteurs/hugo.html> voir en bas de page la remarque
- Où sont les limites ? <http://www.educnet.education.fr/legamedia/fiches/oe-composite.htm>
- http://artic.ac-besancon.fr/juridique/pages/droit_de_citation.htm
- Quelles sont les limites légales ? (Juriditice – sécurité) http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/juridique/article.php3?id_article=10
- <http://www.educnet.education.fr/juri/photo.htm>
- Où trouver les autorisations ? http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/juridique/article.php3?id_article=7 - <http://www.educnet.education.fr/legamedia/juriscol/fiche33.htm> (publication de texte)
- http://artic.ac-besancon.fr/juridique/pages/creation_multimedia.htm Quelques remarques de bon sens lorsque l'on réalise une oeuvre audiovisuelle ou multimédia avec des élèves.
- <http://www.a-brest.net/article1115.html> droit et photo cet article est sous licence [Creative Commons](http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/)

Et si je souhaite créer un site pour ma classe, dois-je faire une déclaration, qui en est le responsable ?

- http://artic.ac-besancon.fr/juridique/pages/d%E9clarer_un_site_web.htm
- <http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/enligne/juri/mention.html>
- A ce titre voir <http://fr.yahoo.com/> bas de page
- *Lorsqu'un site contient des données personnelles, une déclaration à la CNIL doit être effectuée. Cette déclaration se fait à partir d'un [formulaire en ligne](#). Une fois le formulaire envoyé, un accusé de réception est immédiatement transmis par la CNIL à l'adresse électronique indiquée dans le formulaire. Le lendemain, le site apparaît dans la [liste des sites internet déclarés](#) et la CNIL envoie un courrier postal avec le numéro de dossier de la déclaration. (source <http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/enligne/juri/cnil.html>)*

• Je souhaite faire un lien entre le site de la classe et le texte de la poésie de V. Hugo sur le site <http://poesie.webnet.fr>

Ce n'est pas un pb Je dois demander une autorisation au propriétaire du site

Le lien doit pointer vers la page d'accueil du site Le lien peut pointer directement vers la page de la poésie Je dois indiquer le nom du site vers lequel pointe le lien

- Faut-il demander une autorisation ? <http://www.educnet.education.fr/legamedia/fiches/liens.htm>
- http://artic.ac-besancon.fr/juridique/pages/droit_des_hyperliens.htm
- Quelles mentions sur le site de la classe ? *Accompagner le lien d'un commentaire permettant d'identifier l'appartenance et la paternité de la ressource liée.*

- **Lors d'une sortie scolaire, notre classe a visité l'abbaye de Sylvacane, des élèves ont produit un texte collectif qu'ils souhaitent illustrer avec deux photos qu'ils ont prises. La première montre bien l'abbaye avec les élèves de la classe devant et la seconde représente un détail du portique d'entrée.**

Ce n'est pas un pb Je dois demander une autorisation aux responsables légaux des élèves pour le texte pour la photo

Je dois demander une autorisation pour la publication de la photo de l'abbaye du détail du portique d'entrée

➤ droit d'auteur <http://www.commentcamarche.net/droits/copyright-auteur.php3>

➤ <http://www.educnet.education.fr/juri/photo.htm>

➤ d'une manière générale : <http://www.legiculture.fr/Photographies-de-monuments-depuis.html>

« le propriétaire d'une chose ne dispose pas d'un droit exclusif sur l'image de celle-ci ; (...) il peut toutefois s'opposer à l'utilisation de cette image par un tiers lorsqu'elle lui cause un trouble anormal ».

S'agissant de la protection au titre du droit d'auteur pour la reproduction d'édifices situés sur la voie publique, un grand nombre de ces oeuvres architecturales sont tombées dans le domaine public et sont donc librement reproductibles au regard des principes de la propriété littéraire et artistique.

Pour ce qui concerne la création contemporaine et originale, la vitalité de la création architecturale est garantie par la protection accordée aux créateurs qui demeurent libres d'autoriser la reproduction de leurs oeuvres notamment à des fins commerciales.

- **Lors d'une sortie scolaire, notre classe a visité la fondation Vasarely, des élèves ont produit un texte collectif qu'ils souhaitent illustrer avec deux photos qu'ils ont prises. La première est une oeuvre monumentale de l'artiste avec les élèves de la classe devant et la seconde représente une des oeuvres.**

Ce n'est pas un pb Je dois demander une autorisation pour la publication de la première photo
pour la seconde (oeuvre de l'artiste)

- **Des parents viennent me demander conseil, leur enfant utilise internet à la maison, ils sont un peu perdus et inquiets :**

Quels sont mes premiers conseils ? Quels sites leur conseiller ?

➤ (en parler) que risque-t-il de trouver, lui dire qu'on peut savoir où il est allé – protection google

➤ <http://www.cnil.fr/index.php?id=13> CNIL Junior et voir ses traces

<http://www.cnil.fr/index.php?id=116> ou <http://www.cnil.fr/index.php?id=84>

➤ Quels sites leur conseiller ? www.internetsanscrainte.fr – (juriditice --> liens --> droit du net) – www.mineurs.fr/protection.htm (Educnet, guides pratiques) -

<http://www.foruminternet.org/particuliers/fiches-pratiques/juniors/>

➤ www.internet-mineurs.gouv.fr

➤ <http://w3.scola.ac-paris.fr/juniors/index.html>

- **Je veux sensibiliser mes élèves aux risques d'internet, où puis-je trouver de l'aide, des documents, pour eux, pour moi ?**

➤ <http://www.educnet.education.fr/primaire/vinz-et-lou>

➤ www.mineurs.fr/protection.htm (Educnet, guides pratiques)

➤ <http://w3.scola.ac-paris.fr/juniors/index.html>

➤ <http://www.foruminternet.org/particuliers/fiches-pratiques/juniors/>

➤ pour l'enseignant : www.education.gouv.fr/aiedu

- **J'ai des ordinateurs disponibles dans mon école, dans ma classe, puis-je obtenir des logiciels gratuits ?**

➤ Framasoft / Framakey - <http://www.framasoft.net/> - <http://www.framakey.org>

➤ SIALLE - <http://www.sialle.education.fr>

➤ <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/logiciels>

➤ <http://libre.pedagosite.net/> <http://www.framasoft.net/rubrique213.html>

- **On m'a parlé de charte où trouver un exemple ?**

➤ <http://www.educnet.education.fr/aiedu/guide-charte.htm>

➤ <http://www.educnet.education.fr/juri/charteproject.htm> (Charte type nationale)

➤ <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/usages/accomp/charte/index.htm>